



Compte-rendu du conseil municipal du lundi 30 mars 2015

Présents

Pierre DAUDEY, Simone VALOT, Fabienne DOLE, Marilyne FONTANIER, Christine HUMBERTJEAN, Aurélie JAVANET, Mathieu LINIGER, Jean-Noël VALLET, Julien WOITTEQUAND, Isabelle KERN.

Excusés

Stéphanie FOURNIER (procuration à Aurélie JAVANET), Nicole AUBEL (procuration à Jean-Noël VALLET), Alain CUSSEY (procuration à Simone VALOT).

Absent

James BOUVERET.

Début de la séance : 20h 30

Secrétaire de séance : Isabelle KERN

1. Approbation du procès-verbal du 23 mars 2015

L'approbation est reportée, car le dernier compte-rendu n'est pas encore diffusé aux conseillers.

2. Vote des taux d'imposition 2015

Pierre DAUDEY rappelle que la baisse des dotations de l'état représente environ 7000 € par an durant trois ans et la suppression de la taxe sur l'électricité 10 000 €.

Après un large débat compte tenu de l'augmentation des bases de calcul des taxes (environ 1%) et de la hausse des taux de la Communauté de Communes il est proposé de minimiser l'augmentation des taux d'imposition de la commune.

Pierre DAUDEY propose une augmentation de 2 % (sauf pour la Cotisation Foncière des Entreprises dont le taux d'imposition ne change pas).

Le conseil vote l'augmentation de 2 %, variation différenciée, des taux d'imposition des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti à 11 voix «Pour » et 2 Abstentions.

3. Vote des budgets primitifs 2015

Simone VALOT présente les différents budgets primitifs 2015 : Principal, Eau, Assainissement, Bois, Lotissement. (*voir tableau récapitulatif ci-annexé*).

Tous ces budgets sont adoptés à l'unanimité des présents, soit 13 voix Pour.

Pierre DAUDEY remercie Simone VALOT et Lucie PONCET pour le temps passé à établir ces différents budgets.

4. Proposition de modification du règlement du lotissement

Afin qu'il n'y ait plus d'ambiguïté au sujet de l'emplacement des garages sur les parcelles du lotissement du château, Pierre DAUDEY propose une modification au chapitre 7 du règlement. Cette modification sera soumise à l'accord des habitants actuels du lotissement.

A l'unanimité des présents, soit 13 voix « Pour », le conseil accepte la modification et donne pouvoir à Pierre DAUDEY, pour signer les documents administratifs correspondants.

5. Recrutement d'un saisonnier

Comme chaque année, la commune recrute un(e) saisonnier(e) pour effectuer quelques menus travaux, l'entretien des espaces verts, l'arrosage de certains massifs... .

Un CDD de 20h/semaine pour la période du 18 mai au 11 septembre 2015, sera proposé aux étudiants ou autres personnes majeures, possédant le permis B et habitant Liesle de préférence.

Le conseil accepte le recrutement d'un saisonnier à l'unanimité des présents, soit 13 voix « Pour ».

Une réunion avec l'Association « Fleurir Liesle » sera programmée afin de définir le travail à effectuer par ce saisonnier concernant l'entretien des massifs et des jardinières.

6. Renouvellement de la ligne de trésorerie

Pierre DAUDEY rappelle qu'il s'agit d'un crédit ouvert pour un an auprès d'une banque afin de bénéficier d'une trésorerie pour couvrir un éventuel décalage entre les recettes et les dépenses.

La ligne actuelle arrive à échéance le 30 avril 2015. Il propose de la reconduire à hauteur de 150 000 € auprès de la Caisse d'Épargne.

Le taux du crédit sera : T4M + 1,5 %. Il ne s'appliquera que pour les sommes débitées.

Le conseil accepte la proposition à l'unanimité des présents, soit 13 voix « pour ».

7. Régularisation d'alignement de terrain

Lors de la réalisation du lotissement rue de la Gare, une parcelle n°E 807 de 7 ca a été créée pour réaliser un alignement de voirie. Le lotisseur devait céder cette parcelle à la commune pour l'euro symbolique. Cela n'a jamais été fait.

Il est demandé au conseil d'accepter l'acquisition de la parcelle E 807 pour 1 euro (plus honoraires) et d'autoriser le Maire à effectuer et signer les actes correspondants.

Le conseil accepte la proposition à l'unanimité des présents, soit 13 voix « Pour ».

8. Remboursement de frais de repas ; stage bibliothèque

Le 20 mars, une bénévole a fait un stage d'une journée pour la bibliothèque.

Pierre DAUDEY propose que la commune prenne en charge les 13 € de son déjeuner.

Le conseil accepte la proposition à l'unanimité des présents, soit 13 voix « Pour ».

9. Questions diverses

Rénovation de la maison forestière : Le devis pour l'achat de carrelages, ciment, peinture..., est de 581€ HT.

Pierre DAUDEY propose que la commune prenne en charge la totalité du coût des matériaux. Des chasseurs bénévoles feront les travaux.

Le conseil accepte la proposition à l'unanimité, soit 13 voix « pour ».

Les élections départementales :

Au deuxième tour, sur 375 inscrits, il y a eu : 227 votants - 15 bulletins blancs - 2 bulletins nuls.

A signaler, le taux de participation des Lieslois supérieur à 60% (10 points au-dessus de la moyenne nationale).

Un bulletin municipal sera prochainement distribué.

Levée de la séance à 22h50

Prochain conseil municipal : mardi 5 mai à 20h30